REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LE QUILLIO

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202600-20251219-2025_12_05-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	14	14

VOTE
A l'unanimité des présents Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr HAMON Xavier, Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux **le 9 décembre 2025.**

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie **le 9 décembre 2025.**

Présents : HAMON Xavier, EVANO Jacques, JEHANNO Anne-Cécile, COJAN Daniel, TILLY Florent, BURLOT Alain, LE POTIER Jacques, LE BOUDEC Isabelle, CARREE Kévin, TAILLARD Michel, ROBIN Julien, Adeline COLLIN, Laëtitia LE HELLOCO, Christine LEBON

A été nommé secrétaire : Michel TAILLARD

2025-12-05 Avenant – Salle multifonction

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que les travaux de la salle multifonctions sont en cours.

Il est nécessaire de valider des avenants au marché initial pour les lots suivants :

Lot 6 : Doublage isolation cloisons sèches
- Avenant 1 : + 1834.01€ HT

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'avenant avec l'entreprise titulaire du marché.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :
- **VALIDER** les avenants de l'entreprise Le DEVEHAT pour le lot 6
- **VALIDER** le devis
- **AUTORISER** Mr Le Maire à signer l'avenant au marché salle multifonctions
- **CHARGER** Mr Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Xavier HAMON
Le 18 décembre 2025

Mairie de LE QUILLIO 22460

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- recours administratifs gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes